

Anna BONDARENCO
Professeur
Université d'État de Moldova
Chisinau, République de Moldova

La rencontre des temps et des temporalités dans le récit *Orfelinatul* du roman de N. Dabija *Tema pentru acasă* et dans sa version française

Résumé: L'analyse comparée de l'emploi de quelques temps de l'indicatif dans le récit *Orfelinatul* du roman de N. Dabija et dans sa version française a assuré l'identification des équivalences et des dissemblances de la situation des événements dans le temps, la définition de la différence de l'exploitation du temps physique et du temps psychologique par le personnage-narrateur, par l'écrivain et par le traducteur. La modalité de la réception des événements racontés, la nature de l'image-temps du narrateur, ancien déporté, d'une part, de l'écrivain et du traducteur, d'autre part, image formée sur les événements de la déportation, ces spécificités ont conditionné le besoin de distinguer le référent temporel phrastique et le référent textuel ou le référent énonciatif et celui des événements racontés.

La localisation d'un événement dans un délai de temps, selon les normes grammaticales, est propre au locuteur français, caractéristique cartésienne, faisant partie du civilisationnel français. Les dissemblances de l'emploi des temps par le locuteur roumain, s'expliquent, en partie, par la modalité subjective d'envisager le temps des faits de la déportation, par leur appropriation par **le soi-même** de l'auteur; les écarts à la norme en suivent.

Mots-clés: équivalences, dissemblances, temps physique, temps psychologique, image-temps du narrateur, référent temporel phrastique, référent textuel, référent énonciatif

Les questionnements fondamentaux sur la traduction littéraire

Un des questionnements fondamentaux sur la traduction littéraire réside en ce que les scientifiques s'interrogent sur la possibilité de la traduction littéraire, si le transfert d'un texte, quelquefois obscur, dans une autre langue peut être réel.

Les difficultés de traduction littéraire sont multiples, dont l'une est celle du décodage du sens/des sens mis par l'auteur dans un texte, dans une phrase. La véridicité des sens, comme induction, effectuée par une série d'opérations d'ordre psychique, dépend, à son tour, de l'identification dans l'ensemble de significations du signe et surtout dans la signification connotative, celle qui va corespondre à la signification qui s'en suit des relations interphrastiques et intertextuelles. Selon les principes de l'herméneutique littéraire, ce que l'interprète doit décoder, ce sont les sens mis par l'auteur dans un texte, dans des phrases, ces derniers se résumant à l'identification du «message» porté par le texte, par l'œuvre littéraire prise dans son intégrité.

D'ordinaire, le sens décodé, c'est le message qui est qualifié comme essence de l'œuvre littéraire. On parvient à le décoder par un retour sur le soi de l'auteur, sur le soi du lecteur, selon Paul Ricoeur, afin de continuer à construire le soi-même (*Temps et récit*).

Néanmoins, dans les traductions des textes littéraires et dans les études entreprises sur l'expérience acquise, on trouve l'opinion selon laquelle ce n'est pas le message qu'on décode du texte littéraire, c'est «**l'âme littéraire**», une sorte d'essence de l'œuvre littéraire et qui existerait indépendamment du texte. A cet égard, W. Benjamin constate: «Ce que l'oeuvre littéraire a d'essentiel n'est pas communication, n'est pas message» (*La tâche du traducteur* 245). En effet, l'essence, les sens de l'œuvre littéraire, existent indépendamment de l'œuvre littéraire, puisque l'essence d'un texte littéraire fait référence aux valeurs humaines de nature universelle, aux formes de manifestation de l'être humain et de ses modes de vie.

En supprimant l'idée du message qu'on cherche à décoder et à recoder, l'auteur enlève l'importance d'un des constituants déterminants de la communication verbale, celui du message, constituant, qui exprime la finalité, l'intentionnalité de l'auteur, de toutes les opérations qu'effectue le traducteur et qui anticipent la compréhension du texte et, par suite, sa traduction.

Le concept d'âme et d'esprit rapportés à «l'âme littéraire»

L'entité d'âme se situe dans l'espace du spirituel, de l'esprit qui, selon le traitement théologique, voire philosophique existe en nous et en dehors du corporel, dans notre cas, elle existe au-delà du corps de l'œuvre littéraire, c'est quelque chose d'immatériel qui continue à persister en nous pour guider, orienter et déterminer notre comportement. Le contenu conceptuel de l'âme de l'œuvre littéraire reste indéfinissable, sa définition étant complexe.

Le grand penseur français René Descartes, en réfléchissant sur la nature de l'esprit, qui se confond dans sa vision avec l'âme, explicite la distinction entre le corps et l'âme:

[...] d'un côté, j'ai une claire et distincte idée de moi-même, en tant que je suis seulement une chose qui pense...; et que, d'un autre, j'ai une idée distincte du corps, en tant qu'il est seulement une chose étendue et qui ne pense point, il est certain que ce moi, c'est-à-dire mon âme, par laquelle je suis ce que je suis, est véritablement distincte de mon corps, et qu'elle peut être ou exister sans lui, en sorte qu'encore qu'il ne fût point, elle ne laisserait pas d'être tout ce qu'elle est. (*Méditations métaphysiques* 294)

Il s'en suit, que le corps ne pense pas si on l'envisage en dehors de l'âme, d'une part, et, d'autre part, l'âme ne pourrait pas être ce qu'elle est en dehors du corps. Il s'agit non uniquement d'une interaction entre le corps et l'âme, mais d'une interdépendance, d'une interdétermination entre ces entités qui sont déterminantes pour penser le monde. Il est certain, qu'à côté de l'entité d'âme, existe le concept d'esprit.

En 1985, à Washington, les philosophes du monde s'étaient réunis pour débattre le problème du rapport entre l'esprit et le cerveau. Dans le texte publié dans les actes de ce colloque, Edgar Morin-Nahoun, en parlant de la relation entre le cerveau et l'esprit, souligne la liaison indéniable entre ces deux notions:

[...] le cerveau et l'esprit, noués de façon gordienne l'un à l'autre, nœud indénouable autour duquel tournent les visions du monde, de l'homme, de la connaissance... Dans un sens, l'un est l'autre, ils sont deux aspects du même. Mais, en même temps, quel fossé ontologique, logique, épistémologique entre le cerveau et l'esprit! [...] L'esprit ne sait rien de lui-même, du cerveau qui le produit, lequel

ne sait rien de l'esprit qu'il produit. Ils co-naissent sans se connaître.
(*Qu'est-ce qu'un esprit qui...*18-19)

Ces pensées inédites du penseur nous incitent à affirmer l'existence des concepts qui ne se prêtent pas à être déchiffrés, définis, ces opérations étant effectuées en même temps par le cerveau et par l'esprit, les deux derniers, selon l'auteur, sont deux aspects du même. En ce cas, «ce même», quel est son nom? Une chose est claire: le cerveau est de nature matérielle, l'esprit a une forme d'existence immatérielle.

Dans certaines études, on définit «le message» qu'on décode comme «l'**âme littéraire**», essence de l'œuvre littéraire, elle est de nature indicible, inexprimable. Au niveau du texte, elle n'a pas de signifiant, car toutes les unités lexicales, syntaxiques sont chargées par l'écrivain d'exprimer l'âme. C'est une force à signification positive, mais indéfinissable; rapportée à la création d'une œuvre littéraire, elle guide et détermine l'écrivain à démontrer le rôle et la place des qualités, des valeurs humaines universelles, les qualités que devrait porter et pratiquer un être humain. Elles servent de fondement pour constituer nos principes de vie au quotidien ou notre comportement dans des situations extrêmes, de définir les finalités à atteindre, celles d'entrer en relation avec le monde extérieur, avec la nature, elles nous guident et conditionnent, par suite, notre interaction avec l'Autre.

Ces dernières, étant pratiquées, servent de source de réflexion et de présentation sous une forme artistique. Les valeurs «incorporées» dans l'âme sont envisagées comme normes qui déterminent les formes de notre manifestation au quotidien. Elles sont inscrites dans la conscience humaine et sont transmises d'une génération à l'autre sous la forme de valeurs que pratique l'être humain dans son faire de tous les jours, dans son dire et dans son Être dans l'Être, en tant qu'Être.

La traduction et sa conceptualisation

On voudrait revenir à certaines modalités de concevoir l'acte de traduire, surtout de la traduction littéraire qui présente des difficultés de différente nature – linguistique, littéraire, culturelle, sociale – par rapport à la traduction des textes spécialisés ou de spécialité.

Il est évident que la première opération qu'effectue le traducteur est celle de la précompréhension et de la compréhension des significations des signes par le biais de leurs relations syntagmatiques, interphrastiques et intertextuelles afin de décoder les sens. Pour assurer la compréhension du

texte donné, le lecteur et le traducteur ont besoin de connaître, en premier lieu, le spécifique du problème traité, celui de la déportation soviétique, le particulier des camps où étaient enfermés les déportés. Il faut se transposer imaginairement dans ces conditions, se mettre dans la peau des déportés qui avaient connu, vécu et subi la déportation. On devrait ressentir, tant le sensoriel du personnage que le sensoriel de l'écrivain, formé suite au récit du narrateur et se résumant aux effets de la déportation, effets de différents ordres, surtout ceux de nature psychique et physique. C'est pourquoi, traduire:

- c'est changer de monde et se transposer dans le monde du personnage et du scripteur, se trouvant dans des contextes sociaux différents de celui du traducteur;
- transposer ce monde dans le monde intérieur du lecteur afin qu'il se forme des représentations mentales sur les conditions de la déportation, sur le vécu par les déportés, sur le monde soviétique décrit dans le texte littéraire;
- vivre et penser ce monde, le comparer au monde dans lequel on vit;
- fournir au cerveau le produit de notre sensoriel sur la déportation, afin de former une psychomatière qui va servir de source d'analyse intérieure, accompagnée de notre psychologique, de notre vouloir et notre pouvoir, ces derniers étant déterminés par notre savoir;
- interpréter le texte, c'est faire un retour sur le soi des déportés, de l'auteur et sur le soi du traducteur, c'est une construction d'un autre soi ou d'un Alter Ego;
- définir le message de l'œuvre littéraire, révélant une histoire du régime destructeur de la nature humaine et de la construction d'un être qui correspond et qui pratique les idées de l'idéologie du totalitarisme;
- tirer des leçons, des enseignements des événements et des faits exposés pour mieux apprécier les temps, dans lesquels on vit, les valeurs qu'on pratique et dont on bénéficie et on s'alimente pour changer le soi-même et changer l'Autre;
- contribuer à diffuser le message de l'œuvre littéraire, etc.

Les motifs du choix du roman – source *Tema pentru acasă* et de sa version française *Devoir à rendre*

Nous avons choisi comme sujet d'interprétation de la traduction littéraire le récit *L'Orphelinat* du roman cité de N. Dabija *Tema pentru acasă*, œuvre hautement appréciée par les littérateurs, par les lecteurs au niveau national et européen. La version française *Devoir à rendre* est une traduction faite par M.-A. Hâncu avec la collaboration de C. Frossin. Le roman est le produit d'une vie vécue dans une atmosphère sociale irrespirable, c'est une révélation d'une expérience des camps de déportation pratiquée par le régime totalitaire et mise en place dans les pays de l'ex-Union Soviétique.

Le roman a pour source de sa création les conditions particulières où s'était trouvé l'écrivain «[...] entre la vie et la mort, plus exactement ente la mort et la vie», comme le dit l'auteur. Selon J.- P. Gavard-Perret, auteur de l'avant-propos (*Nicolae Dabija ou le testament d'immoralité*), ces conditions ont généré l'œuvre qui a apparu sous la forme d'une psychomatière qui a demandé à l'auteur de l'extérioriser, de la mettre sur le papier.

L'auteur du livre était tombé du haut d'un rocher et se trouvant au fond de l'**abîme**, il avait vu

comme sous la lumière d'un projecteur, quelques hommes, femmes et enfants réunis autour de moi, pour m'encourager, me soutenir, me tendre la main et me hisser hors de l'obscurité dans laquelle je m'étais effondré: des inconnus qui plus tard apparaissent, tous aussi flous tant dans la salle d'opération, qu'autour de mon lit de convalescence, pour me raconter, non pas en mots, mais plutôt à l'aide d'images, le récit qui suit. (*Ibid.* 11)

Cette précision est nécessaire, avant tout, pour prendre en compte l'espace particulier de la réception du récit par l'écrivain et pour motiver l'objet de l'analyse, celui **des formes temporelles de l'indicatif**, employées dans le texte-source et dans le texte-cible.

L'emploi de tel ou tel temps dans le texte-source et dans la version française dépend de l'espace, des conditions différentes de situations d'énonciation, de l'espace des personnages et des événements exposés, ces différences conditionnant la différence de situations d'énonciation. Il fallait que le traducteur tienne compte de ces différences se rapportant aux circonstances d'énonciation.

Le nombre de narrateurs et d'acteurs agissant dans le récit *Orfelinatul*, le temps qu'ils s'approprient complexifient la situation dans le temps des

événements, de l'agir des personnages et des actes verbaux des narrateurs et du traducteur. Les narrateurs, y compris le scripteur, sont «*des agissants*» parqu'ils «...*représentent des personnages en action*» (Paul Ricœur, *Le conflit des interprétations* 61).

Approches linguistiques de l'interprétation des formes temporelles de l'indicatif utilisées dans le texte-source et le texte-cible

On se fixe pour objectif majeur d'examiner les différences des formes temporelles de l'indicatif et de leurs valeurs actualisées, de leurs valeurs aspectuelles dans le récit *Orfelinatul* du roman cité et dans sa version française. Il est certain que l'approche de départ est celle des techniques de l'analyse comparative, opération de la grammaire comparative.

En même temps, l'interprétation des formes temporelles se fait par l'application de l'approche énonciative, de la théorie de l'énonciation d'E. Benveniste, afin d'établir une équivalence, un équilibre entre le texte de départ et celui d'arrivée. Ces critères devraient constituer une ouverture vers la valeur et la fonction sémantique des phrases, un appui dans l'identification des sens comportés par les unités constitutives d'un texte.

L'application des thèses de la pragmatique a pour objectif d'identifier les motifs d'ordre linguistique et culturel conditionnant l'existence des dissemblances dans l'emploi des formes temporelles par l'écrivain et par le traducteur lorsqu'il transfère les valeurs temporelles du texte-source vers la langue du texte-cible. Constatons que l'écrivain et un des traducteurs représentent la même culture et le même espace nationaux.

L'approche pragmatique détermine l'exploitation des principes, qui attestent le recours de l'interprète à la transcendance des normes de la langue afin de décoder et redécoder l'essence, l'âme de l'œuvre. Il est certain, que l'interprétation des phénomènes grammaticaux, utilisés par les traducteurs, suppose recourir, avant tout, aux lois de l'immanence de la langue, aux lois inhérentes à la langue.

Pour trouver les motifs pour lesquels l'auteur et le traducteur se servent des temps différents pour situer des événements dans le temps, nous nous appuyons aussi sur les pensées de G. Guillaume qui tiennent des opérations de pensée qui s'y développent et construisent l'image-temps, la chronogenèse et l'axe du temps **chronogénétique**. L'image-temps «[...] offert au regard, c'est du temps déjà construit en pensée, [...] alors que l'analyse demanderait qu'on vît du temps en train de se construire dans la pensée». L'auteur

argumente cette idée par l'exemple de la connaissance d'un objet: «Il est concevable, en effet, que pour s'introduire profondément à la connaissance d'un objet, cet objet **fût-il** le temps, point ne suffit de le considérer à l'état achevé, mais qu'il faut de plus, et surtout, se représenter les états par lesquels il a passé avant d'atteindre sa forme d'achèvement» (*Temps et verbe...* 8).

Selon G. Guillaume, voir l'image-temps à l'étape d'achèvement maximum de sa construction, c'est une connaissance extrinsèque «... mais pour une connaissance intrinsèque, il importerait de pouvoir suivre pas à pas, en quelque sorte, la genèse de l'image-temps dans la pensée» (*Ibid.*). La construction ou la formation de l'image-temps dans notre cerveau demande du temps, mais ce temps est très court. A notre avis, la construction de l'image-temps ou «suivre pas à pas la genèse de l'image-temps» étant d'ordre psychique, se présente comme un processus qui ne se soumet pas à notre observation pour le suivre. Ceci s'explique par la nature de l'espace de la localisation de ce processus.

Comme on le sait, le produit de ce travail de la pensée, l'auteur l'a représenté sous la forme d'une ligne «lieu de tout ce qui a trait à la figuration mentale du temps», nommé *axe du temps chronogénétique*, et il a appelé «l'opération de pensée qui s'y développe, la chronogenèse» (*Ibid.*). Les trois instants de la formation de l'image-temps sont au nombre de trois: *initial*, *médian*, *final*, elles marquent chacune un instant caractéristique de l'image-temps: **temps in posse**, **temps in fieri**, **temps in esse**.

Les catégories grammaticales du verbe – l'aspect, le mode et le temps – ne se réfèrent pas, dans la vision de l'auteur, «[...] à des phénomènes de nature différente, mais aux phases internes du phénomène de nature unique, la chronogenèse: en un mot, l'aspect, le mode, le temps représentent une seule et **même** chose considérée en des moments différents de sa propre caractérisation» (*Ibid.* 11).

Dans la vision de G. Guillaume, le système temporel du français, au niveau structurel, compte deux aspects: simple et composé, ces derniers, rapportés à l'infinitif et au participe, donnent quatre constructions: *finir*, *finissant*, *avoir fini*, *ayant fini*.

Les sens, le message du titre du texte-source *Orfelinatul* et leur transposition dans la version française

Le titre du roman-source, pris hors son contexte, implique une situation d'énonciation se rapportant à une classe et au devoir à faire par les élèves,

donné par un enseignant. L'auteur situe les événements du récit cité dans la situation d'une institution scolaire. Le lexème roumain «**tema**», dans la distribution où il se trouve, *pentru acasă*, a pour équivalent en français le nom «**le devoir**», suite à ceci, le titre aurait pu être traduit comme *Devoir à domicile*, un devoir à accomplir ou à apprendre.

L'emploi du mot «**tema**» est motivé par l'âge des personnages, des enfants, par leur statut social, prisonniers exclus du monde, enfermés dans un orphelinat, pénitencier, séparés des proches, isolés du monde extérieur, privés du contact humain, du droit de connaître ce monde et de s'intégrer dans la société. Ce sont des enfants qui n'ont aucune expérience du monde, des relations humaines de l'extérieur et par ces dernières connaître le monde dans toutes ses manifestations. L'unique contact dont bénéficiaient les enfants, était celui avec leurs enseignants et leurs éducateurs. Ces conditions défiguraient la personnalité de l'enfant, il s'agit de la déconstruction de la personnalité de l'enfant.

Le destinataire du titre «**Tema pentru acasă**» n'est pas uniquement un élève, mais aussi un adulte. Le rapport à un lecteur adulte attribue au mot une valeur métaphorique: un thème à analyser lorsqu'on se trouve chez soi afin de connaître une expérience dure que les enfants avaient acquise à l'orphelinat.

Par le titre du texte-source et par son œuvre, l'écrivain s'adresse aussi à tout lecteur, il nous donne un devoir à faire à domicile pour le penser et le repenser, c'est un enseignement à apprendre de ce que ce régime avait représenté. L'auteur appelle le lecteur à réfléchir sur les événements, sur l'état physique, psychologique et psychique des enfants – prisonniers, en nous livrant des faits, des évidences pour en tirer des leçons pour la postériorité, pour que l'instauration des camps de déportation par le régime totalitaire ne se répète plus.

Au niveau pragmatique, le destinataire de la version française du roman «**Devoir à rendre**» est différent par rapport au destinataire du titre du roman-source. C'est un message adressé aux autorités communistes, qui ont à rendre un dû à notre peuple et à tous les autres peuples de l'ex-Union Soviétique qui ont vécu la déportation. Comparé au titre du texte de départ, le titre de la version française est incontestablement chargé de significations, il comporte l'empreinte d'une intensification du vouloir dire de l'écrivain, d'un dû à payer au peuple moldave. C'est le verbe *rendre*, suivant le nom, qui intensifie la signification du nom *devoir*.

Comme les deux titres comportent des sens implicites, leur identification détermine le besoin de s'adresser aux critères d'ordre pragmatique, qu'on aille au-delà des normes immanentes au système de la langue, des normes grammaticales et nous situer dans les mécanismes, les supports que nous offre la transcendance de la langue. On recourt aux relations textuelles afin d'identifier le temps et les temporalités dont on parle, de l'époque des événements décrits dans le roman, de l'époque du régime totalitaire. Pour les reproduire, il fallait vivre la déportation, vivre le traitement inhumain qu'on pratiquait dans les contrées dures de la Sibérie, dans d'autres régions de la Russie.

L'auteur ne les a pas vécus, car il était venu au monde plus tard, heureusement, **Dieu Merci**, mais il les a perçus dans l'obscurité de **l'abîme**: il les avait connus **grâce** au récit de quelques hommes, femmes et enfants déportés qui s'étaient réunis autour de lui dans le précipice, dans son imaginaire, pour l'encourager, le soutenir, lui tendre la main et le hisser hors de l'obscurité dans laquelle il s'était effondré. L'écrivain entendait les voix des déportés, qui lui parlaient et lui racontaient leur histoire.

Dans ces conductions, les sensations s'aiguisent, deviennent particulièrement sensibles, irrésistibles et demandent qu'elles soient extériorisées pour soulager le corps et **l'âme**. L'écriture, la mise sur une feuille est une des formes de vider le cœur et alléger et apaiser le sensationnel, le corps du poids qu'il portait.

Les interrogations qui s'imposent au lecteur, c'est la nature du **dû à rendre** par les décideurs communistes, un avoir qui avait appartenu aux déportés, un avoir non uniquement matériel, mais surtout un **dû** de nature physique, psychologique et, certainement, de nature psychique. C'est un **dû** que les autorités communistes doivent rendre aux déportés, aux parents et aux enfants des parents de notre pays, enfants enlevés et enfermés dans un orphelinat, en réalité dans une prison.

Nous considérons que c'est le vouloir dire, le message, l'intention de l'éminent écrivain de notre pays, **Nicolaie Dabija**.

Le lecteur et le traducteur n'ont pas connu le régime communiste et ses impacts sur l'être humain. La traduction du titre a demandé aux traducteurs une lecture attentive et multiple du texte dans son intégrité pour connaître ce que représentait le régime communiste aux yeux de ceux qui l'ont vécu et supporté, se mettre dans la peau de ceux qui ont connu, surtout la déportation, les principes de l'idéologie du régime totalitaire et le mode de vie instauré par ce régime totalitaire, ses impacts.

Par conséquent, ces savoirs permettent de déchiffrer le message comporté par le titre *Tema pe acasă* et celui de la version française *Devoir à rendre*. L'œuvre et sa traduction servent de source de documentation sur les méfaits de ce régime.

Le rapport de complémentarité significative entre les deux titres

Les deux noms *Tema* et *Devoir* se trouvent dans un rapport de complémentarité: la définition du *Tema pentru acasă* explicite la signification du titre *Devoir à rendre*. Un seul argument qu'on pourrait donner pour démontrer le rapport cité: ce n'est pas un simple devoir, *o temă pe acasă*, un devoir à domicile, qu'on devrait faire ou pas faire, c'est **un dû à rendre**.

L'article défini dans le nom *Tema* et l'article du nom *Devoir*, article indéfini pour le destinataire qui n'a pas lu le récit et article défini pour celui qui l'a déjà lu, cette double nature grammaticale de l'article détermine les deux significations du nom *Devoir*, celle de l'indétermination et de la détermination, elles coexistent. Finalement, la fusion de ces deux significations de l'article fait penser à ce que les traducteurs du roman, après l'avoir lu et relu, ont voulu attribuer une suite au titre de l'auteur.

La conclusion qu'on pourrait tirer sur la signification de ces déterminatifs est la suivante: l'article défini et l'omission de l'article devant le nom comporte dans leur structure conceptuelle des significations non uniquement de nature grammaticale, significative, défini,-e et indéfini-e, déterminé,-e et indéterminé, -e, ils actualisent des sens de nature sociale. Pour les définir, ils nous incitent à aller au-delà de la grammaire, au-delà des relations que nous offre la langue, son système. Les relations syntagmatiques et celles textuelles contribuent à définir l'intensionnalité de l'auteur, l'appel qu'il nous laisse, appel adressé aux générations qui viennent, **connaître le régime**. C'est une raison pour laquelle cette interprétation demande qu'on s'adresse à des critères d'ordre pragmatique, aux relations contextuelles et surtout à celles qui dépassent le cadre textuel et se situe dans l'espace et le temps vécu par le lecteur actuel.

Les types de situation d'énonciation du texte roumain – source, référence temporelle pour la traduction

L'analyse des formes temporelles du texte-source permet de distinguer quelques types de situations d'énonciation qui conditionnent l'emploi par le narrateur et par le traducteur roumain, qui a séjourné une période considérable en France, des formes temporelles dans les deux textes, des formes tantôt identiques, tantôt différentes pour situer un événement ou une situation dans un délai du temps de l'axe temporel.

Les types de situations d'énonciation sont déterminés dans le récit cité, en premier lieu, par le spécifique du moment de la parole et de l'espace du narrateur, par le temps du personnage et le temps des événements qui se passaient dans le milieu où le personnage-narrateur avait été localisé. Ce sont des événements vécus par le personnage qui, étant patient des conditions inhumaines de vie pour un enfant, devient narrateur de ce qu'il avait observé, analysé, perçu et vécu. Suite à ceci, le personnage du récit est identique au narrateur des événements du roman, le narrateur se dédouble, c'est l'enfant déporté et en même temps le narrateur adulte. L'enfant déporté-narrateur et l'enfant adulte-narrateur, l'atmosphère qui régnait dans l'orphelinat, tout est important pour la situation de l'enchaînement dans le temps des événements et des situations créées.

Ce qui importait pour l'écrivain et, ensuite, pour le traducteur c'est la prise en compte de la différence de situation de la parole du narrateur-enfant et du narrateur-adulte, d'une part, et de la situation d'énonciation de l'écrivain et du traducteur des événements racontés. L'image-temps qu'ils s'étaient formée sur les événements et le temps vécu par le narrateur et celle formée chez l'écrivain sont aussi différentes. Il est évident que le temps de l'écrivain s'ajoute à ceux racontés.

La différence des situations d'énonciation permettent de distinguer les types suivants d'acte verbal, dont les énonciateurs sont différents:

- l'acte verbal du personnage-narrateur, du personnage du récit, du narrateur-écrivain et l'énonciation du traducteur. Ces derniers sont situés dans des situations d'énonciation différentes;
- situation dans laquelle avaient lieu les événements à l'orphelinat, le traitement des enfants qu'on y pratiquait;
- situation de la narration des événements par l'enfant;
- situation de la narration de l'enfant-adulte;

- situation de la réception des faits exposés par l'écrivain;
- situation de la production de l'œuvre littéraire;
- situation de la traduction du texte-source;
- situation de l'interprétation, de l'analyse de la traduction faite.

Chacune de ces situations a son délai de temps, son temps:

- le temps des enfants enfermés dans l'orphelinat et de leur traitement;
- le temps des événements de l'orphelinat;
- le temps de l'enfant-personnage;
- le temps de l'enfant-adulte, narrateur des événements;
- le temps du destinataire de l'abîme, futur descripteur des événements de l'orphelinat;
- le temps du lecteur et de son interprète ;
- le temps du traducteur;
- le temps de la postériorité des enseignements, du message, de l'âme du texte.

Entre ces types de situations, dont chacune est porteuse de son temps, il y a une interaction, une relation d'interdépendance et d'interdétermination. L'intervalle de temps que chaque événement se réserve est différent.

Les événements et l'atmosphère irrespirable particulière dans laquelle vivaient les enfants, révélée par le narrateur déporté et par l'écrivain, les circonstances différentes dans lesquelles sont localisés les personnages et les narrateurs, la situation de réception des faits et d'énonciation de l'écrivain et du traducteur, tous ces facteurs déterminent la différence des temps et servent d'origine conventionnelle pour que l'écrivain situe plus précisément les faits dans les limites du temps qu'ils s'approprient. Il est naturel que les images-temps que se forme chacun de ces acteurs sont différentes, il fallait les associer et les accorder à la situation d'énonciation.

La complexité de l'acte verbal, déterminé par les temps des événements relatés, par le nombre de situations d'énonciation, par la différence de narrateurs et du temps qu'ils vivent, est explicitée par l'écrivain dans le dernier alinéa du récit *L'Orphelinat*, version française :

Ce que j'ai mis sur le papier, je le tiens de lui, [de son père]. J'ai tenu à ce qu'on le sache aussi, étant donné que – et ce sont ses mots – il est du devoir de tout humain qui est descendu aux enfers et en est sorti vivant, de raconter: déjà qu'il commence à parler, **il parle aussi**

par la bouche de ceux qui ne peuvent plus parler et voit le monde aussi par les yeux de ceux qui ne peuvent plus voir; rien de ce qu'il a vu ne peut être caché, tout ce qu'il a espéré doit s'accomplir. Même avec un retard de mille ans.

Les paroles du père de l'enfant, les temps vécus par ceux qui ne peuvent plus parler, ont été incontestablement significatifs pour l'écrivain.

L'imparfait de l'indicatif du texte-source, temps de référence temporelle

L'examen des équivalences, des correspondances et des non-correspondances dans l'emploi des temps dans les deux langues apparentées, demande qu'on constate que le phénomène grammatical de la concordance des temps n'existe pas en roumain. Les trois rapports temporels, celui de la simultanéité, de l'antériorité et de la postériorité par rapport au présent sont en quelque sorte respectés, quoiqu'il arrive que notre locuteur marque l'antériorité par rapport au présent par le plus-que parfait. Quant à la concordance des temps, qui ont pour référent temporel le passé, elle n'est pas respectée.

Le système temporel du roumain ne dispose pas d'une forme temporelle qui assure l'actualisation de la postériorité au passé, c'est pourquoi elle n'est pas marquée par une forme temporelle spécialisée; on se sert en ce cas-ci des formes temporelles de la postériorité rapportées au présent. C'est la situation d'énonciation et les relations interphrastiques qui aident le lecteur à définir la postériorité passée ou la postériorité ultérieure.

Pour effectuer l'analyse des formes temporelles de l'indicatif, nous nous appuyons sur les idées de nombreux grammairiens français, qui ont tracé une distinction nette entre le temps et l'aspect, P. Imbs, selon lequel: «Lorsque, au lieu de **la place** qu'il occupe par rapport au repère temporel choisi, on considère le procès **sous l'angle de son déroulement interne**, on est en présence de la catégorie de l'aspect» (15).

Pour nous situer dans le passé des événements relatés, le narrateur commence le récit par la description d'une journée pluvieuse de la Sibérie, en utilisant l'imparfait à cette fin dans les deux langues:

Și era miercuri și ploua. Atinse, acele brazilotr se risipeau în toate părțile. Firele grele de apă pisau iarba ca s-o bage în pământ.

Era o perdea de ploie, cu franguri lungi, boțită la atingerea ei cu pământul.

Deși era amează, se făcuse dintr-odată întuneric.

Îmi plăcea cum cerne în Siberia.

La version française:

C'était mercredi et il pleuvait. Touchées, les aiguilles des sapins se dispersaient de tous côtés. Des fils d'eau pilonnaient l'herbe pour la faire rentrer sous terre.

C'était un rideau de pluie, aux longues franges, froissé au moment de toucher le sol.

C'était midi, mais soudain, il fit noir.

Dans le texte-source et le texte-cible, l'écrivain et le traducteur se servent de l'imparfait descriptif, point temporel de départ pour situer dans le temps l'événement marquant qui va se produire dans sa vie dans les jours qui vont suivre, celui de la rencontre de son père. Ce sont des circonstances préalables où devaient se passer les événements qui vont suivre. L'imparfait du début de la description va servir de repère temporel pour le traducteur et pour l'interprète de ce texte, ceci est motivé par le passé des événements exposés. Il marque un procès localisé hors de l'actualité présente au narrateur. La valeur durative de l'imparfait prépare et oriente le lecteur vers la présentation des événements qui appartiennent et se rapportent au passé du narrateur.

Selon M. Riegel et J.-Ch. Pellat, «Avec l'imparfait en effet, le procès est perçu 'de l'intérieur', ce qui permet de le séparer en deux parties et de distinguer ce qui est effectivement réalisé et ce qui ne l'est pas encore;...» (*Grammaire méthodique du français* 305).

C'est un imparfait à valeur durative: «[...] selon le sens du verbe, le procès n'est pas long objectivement, mais il est perçu 'de l'intérieur' dans son déroulement, dans la continuité de son déroulement, sans terme final marqué» (306).

La durativité de l'imparfait est interrompue par la venue, par l'installation d'un autre phénomène de la nature celui de *faire noir*:

Deși era amează, se făcuse dintr-odată întuneric – C'était midi, mais soudain, il fit noir.

Comme l'exemple le démontre, il y a une dissemblance dans la situation des phénomènes naturels, qui se passaient, dans les délais de temps qu'ils

s'étaient réservés dans les deux langues. L'écrivain se sert de l'imparfait «era amează» et du plus-que-parfait «se făcuse întunerice», le traducteur remplace le plus-que-parfait par le passé simple, «il fit noir».

La valeur temporelle du Plus-que parfait dans le texte-source ne s'accorde pas avec le temps des phénomènes duratifs désignés dans les phrases antérieures, il ne s'accorde pas non plus avec l'imparfait du premier prédicat: «era amează», en un mot, l'action «se faire noir» n'est pas antérieure à la situation «C'était midi». Le phénomène naturel «il fit noir» arrive dans la suite du déroulement des événements. C'est pour cette raison que le passé simple «il fit noir», employé par le traducteur, correspond au rapport temporel existant entre l'énonciation antérieure de ce qui se produisait dans la nature et le temps du phénomène naturel qui suit – «faire noir».

M. Riegel et J.-Ch. Pellat considère que le passé simple donne une vision synthétique et compacte du procès: ils l'envisagent «comme un noyau indévis, comme un tout fermé sur lui-même et en offre une vision globale, indifférenciée, non sécante» (303). «Avec le passé simple, on perçoit un procès nettement délimité dans son déroulement et orienté vers son terme final» (300).

L'emploi du passé simple est déterminé par la valeur sémantique de l'adverbe de temps *soudain*, précédant, dans les relations syntagmatiques, la forme du plus-que-parfait, il désigne l'arrivée brusque, imprévue d'un fait: «se făcuse dintr-odată întunerice» – «mais soudain il fit noir». C'est un signe évident d'un procès dont le déroulement dans le temps est limité, la limite est marquée deux fois, d'une façon redondante, par un antécédent temporel et par la forme temporelle du verbe.

Dans ce cadre d'idées, G. Kleiber, en reprenant une des idées de L. Gosselin, parle de l'importance des circonstanciels temporels servant d'antécédent de référence d'un procès dont le temps devrait correspondre à la valeur temporelle de l'antécédent. On qualifie ce genre d'antécédent temporel d'anaphore. C'est pour cette raison, selon le linguiste, que la différence entre le passé simple et l'imparfait se résume à ce que

[...] le passé simple est doublement anaphorique, une fois par l'intervalle de référence et une seconde fois à cause de la localisation temporelle, alors que l'imparfait ne l'est qu'une fois, par l'intermédiaire de l'intervalle de référence, la localisation temporelle étant fournie soit directement, si c'est un adverbe temporel, soit indirectement, si c'est un procès, par l'antécédent recruté. (*Entre les deux...*10)

La grammaire française et celle roumaine définissent le passé simple comme un temps dont le locuteur se sert afin de désigner des événements de courte durée, des faits historiques, par exemple, ceux décrits par des chroniqueurs roumains, etc. Dans l'exemple cité, il s'agit d'un fait momentané, dont l'arrivée est inattendue, désignée par l'adverbe **dintr-odată**: *a se face dintr-odată întunerice*. A notre avis, c'est pour cette raison que le traducteur a utilisé le passé simple: *il fit noir*.

La dissemblance de l'emploi des deux formes temporelles dans le texte-source et le texte-cible cités s'explique par ce que le passé simple en roumain a perdu son terrain fonctionnel, il n'est pas utilisé dans le parlé courant, voire dans l'écrit, quelle que soient la catégorie et le statut social du locuteur.

Les auteurs de la *Gramatica limbii române de l'Académie de Roumanie* constatent la substitution du passé simple par le passé composé dans toute situation de communication au quotidien. Il est utilisé par le locuteur de quelques régions de la Roumanie, comme Banat, Crișana, Maramureșul, et Oltenia (10).

Quant à la forme et à la valeur temporelle du plus-que-parfait, sa forme est assez souvent confondue par le locuteur du contexte social de Moldavie avec celle du passé simple, suite à la présence de morphèmes grammaticaux identiques à la forme personnelle. Seul un locuteur connaisseur et pratiquant un langage plus élevé, compétent dans les valeurs temporelles des temps, respecte la norme de l'emploi de ces deux temps.

Le présent de narration et ses valeurs aspectuelles dans le texte-cible

Dans la suite du texte, les phénomènes naturels sont situés dans le présent, il figure au début du texte-source et à la fin du texte: *Îmi place cum cerne în Siberia – J'aime comme il pleut ou il neige en Sibérie – comme au travers d'un tamis*.

Par le présent du verbe *aimer* l'auteur du texte-source situe dans une situation d'énonciation actuelle non uniquement le personnage-enfant, mais aussi l'enfant-adulte, le narrateur des événements et le destinataire, le futur scripteur de son récit. C'est un présent omnitemporel pour l'enfant-narrateur qui se confond avec l'ancien déporté en fonction de narrateur, un temps à teinte psychologique.

Les faits racontés suite à leur interprétation étaient devenus réalité en quelque sorte réelle pour l'écrivain, suite à une réception particulière

et appropriation des faits. Une fois les événements devenus siens, le narrateur nous incite à suivre son récit, à nous situer dans son temps, à nous sensibiliser et à vivre ce qu'avait vécu le narrateur dans un orphelinat destiné aux enfants déportés. Il est vrai que les opérations de pensée qu'il effectue, celle de la conceptualisation et de l'interprétation des événements, des faits exposés, ce parcours de l'écrivain et ensuite du lecteur est complexe. L'agencement des événements et de leur situation dans le temps, en respectant la relation temporelle entre les événements et leur référent temporel, ces opérations accompagnent l'interprétation. Le moment de l'attribution de telle ou telle valeur temporelle devient claire, mieux dire, l'image-temps s'approprie la forme temporelle qui correspond aux deux conditions citées au moment de la verbalisation des faits et de leur traduction.

Le présent *il pleut ou il neige en Sibérie – comme au travers d'un tamis*, sert à désigner un produit d'une observation devenu vérité pour lui. Ce temps a des rapports avec le passé et avec le présent, ces derniers déterminent ses valeurs aspectuelles. L'aspect en ce cas-ci, «[...] caractérise le processus verbal **considéré en lui-même**, indépendamment de toute localisation temporelle...» (Imbs 39).

Le présent du narrateur correspond à la valeur définie par P. Imbs:

Le présent actuel est fait d'un peu de présent et d'un peu de passé; il est d'autre part en contact immédiat avec tout le passé et avec tout l'avenir; il peut enfin, par un effort d'imagination, exprimer le passé et le futur comme s'ils étaient des présents. D'où les nombreux emplois «figurés» du présent, tantôt pour le passé, tantôt pour le futur. (32)

La présence d'une dose du passé et d'une dose du futur dans le présent dans l'exemple cité est possible, comme l'affirme P. Imbs, *grâce* à un effort d'imagination. C'est cet effort d'ordre psychique et psychologique qui permet à l'écrivain de se servir du présent. Il s'agit de la différence entre l'aspect et le temps verbal, différence définie par G. Galichet: «Il y a autant de différence entre l'aspect et le temps verbal qu'entre le temps psychologique et le temps physique» (*Grammaire structurale du français moderne* 90-91).

On pourrait interpréter le motif de l'emploi du présent dans l'exemple cité en recourant aux indices de l'énonciation. Le présent de l'indicatif *comme il pleut ou il neige en Sibérie* désigne un fait *naturel*, habituel pour la Sibérie, son point de référence coïncide avec le moment de la parole du narrateur. Le marqueur de l'énonciation, le déictique personnel *je* et le correspondant de

ce dernier en roumain, le pronom personnel – complément d'objet indirect, *îmi place* assurent l'autodésignation de l'énonciateur. L'indice nommé de l'énonciation et le présent de l'écrivain transposent le personnage-narrateur et le lecteur dans une situation virtuelle pour eux, une situation qui était pour l'ancien déporté actuelle dans son imagination. L'auteur a voulu, à notre avis, rendre la déportation perceptible, palpable en quelque sorte pour le lecteur. Dans le récit qui va suivre, c'est le présent qui va servir de repère, de temps de référence. Ce temps permet que l'enfant agisse comme personnage et à la fois comme narrateur de ce qui lui était survenu.

E. Benveniste, dont les thèses fondamentales sur l'énonciation continuent à alimenter notre pensée, en présentant les indices de l'énonciation, parmi lesquels le présent est un de ses marqueurs fondateurs, nous enseigne:

On pourrait croire que la temporalité est un cadre inné de la pensée. Elle est produite en réalité dans et par l'énonciation. De l'énonciation procède l'instauration de la catégorie du présent, et de la catégorie du présent naît la catégorie du temps. Le présent est proprement la source du temps. (*Problèmes de linguistique générale* 83)

R. Valin, disciple et ami de G. Guillaume, réalisateur de la publication des inédits de l'auteur, en interprétant et en développant la théorie de la chronogenèse du temps, considère que la loi de *sténonomie* de G. Guillaume est

[...] l'une des conditions de concevabilité auxquelles, pour se définir et s'instaurer en représentation, doit satisfaire le présent – et il y satisfait universellement, quoique parfois très différemment selon les langues – est de pouvoir se penser aussi étroit qu'il soit possible, ce qui ne l'**empêche** pas du reste aucunement, au moment de l'emploi d'épouser toutes les largeurs momentanément requises – et variables à l'infini – pour y loger les événements dont on veut déclarer l'appartenance à l'époque présente. (*Avant-propos* 133)

Dans l'exemple cité, le présent en effet épouse toutes les largeurs, mais pas momentanées, mais les largeurs illimitées dans le temps pour l'espace donné, il sert aussi de temps de référence pour la situation des événements.

En effet, le narrateur opère avec deux temps de référence, l'imparfait, le plus souvent, et quelquefois le présent.

La phrase de la version française est un des exemples du recours du traducteur à la désignation du phénomène naturel par la voie analytique *comme au travers d'un tamis* et pas par la voie synthétique, par le verbe *a*

cerne, ploia cerne, version de l'auteur du roman, c'est la manière de pleuvoir en Sibérie. Nous considérons que l'analytisme est une des spécificités qui est propre à la traduction de cette œuvre et à la traduction littéraire en général.

Le passé composé, temps du récit, de l'énonciation de discours

L'auteur du récit recourt dans la majorité des cas à l'emploi du passé composé, temps du récit en roumain, bien que ce soit un passé éloigné du temps du récit. C'est un passé composé qui prend dans l'énonciation de discours une valeur qui correspond à celle du passé simple dans l'énonciation historique (Kleiber 301). Il se distingue du passé simple par son rattachement à une situation d'énonciation différente de celle auquel est rattaché le passé simple :

Nu mai țin minte cum **am coborât** de pe atelier; dacă **am coborât** sau **am sărit** în brațele lui vânjoase, dar, de cum **am ajuns** lângă el, m- a **strâns** la pieptul său și a **început** să plângă, repetând același cuvânt enigmatic, care pe atunci nu eram prea sigur ce înseamnă și dacă, în genere, înseamnă ceva: «Mircea! Mirecea! Mircea!»

Le référent temporel du passé composé dans cet exemple est décalé, devance beaucoup le moment de la parole, il est reculé par rapport à ce repère, c'est pourquoi l'auteur aurait dû se servir du plus-que parfait, néanmoins, le narrateur situe les événements par rapport à sa situation d'énonciation. Suite à ceci, le temps de l'énonciateur ne s'accorde pas avec le temps des actes verbalisés dans la subordonnée. Il fallait désigner une antériorité rapportée au passé et pas au présent des événements exposés. L'auteur ne l'a pas fait, parce qu'il se guidait inconsciemment des contraintes invisibles mais sensibles imposées par les marqueurs de l'énonciation, le *Je* énonciateur et le présent; il rapporte les actions qui se succèdent **am coborât**, **am sărit**, **am ajuns** au temps de son énonciation.

Dans la version française, le traducteur reproduit ces événements au moyen du passé simple:

Je ne me souviens plus comment **je descendis** depuis l'atelier, si **je descendis** ou **sautai** dans ses bras forts. **Aussitot** que **je le rejoignis**, **il me serra** sur son cœur et **se mit à pleurer**, en répétant le **même** mot mystérieux, dont je ne comprenais pas la signification: «Mirecea! Mirecea! Mirecea!»

Nous supposons que le traducteur s'est servi du passé simple non uniquement pour des motifs de nature normative de la grammaire française, il a pris en compte les distances temporelles qui existent entre la situation d'énonciation du narrateur-adulte et le temps des événements relatés.

L'emploi du passé composé par l'auteur s'explique aussi, comme nous venons de le dire, par le phénomène de l'énonciation d'E. Benveniste et de ses indices. L'énonciateur adulte s'annonce par le *Je* implicite, il est aussi marqué en roumain par la forme de la première personne du présent, *nu mai țin minte*, ce dernier actualise le Maintenant de son énonciation. C'est pour cette raison que l'écrivain recourt à l'emploi du passé composé, temps de l'oral. Un autre motif serait celui de la valeur imparfaitive, durative du procès *se souvenir* qui permet de situer les actes de l'enfant dans un passé plus rapproché du moment de l'énonciation, quoique la série d'actes accomplis par l'enfant, appartienne à un passé reculé.

Constatons que l'emploi du passé composé et pas du passé simple dans l'écrit du roumain, temps utilisé pour la reproduction des événements antérieurs par rapport au maintenant du scripteur, est devenu norme en roumain.

La forme temporelle des actions de l'enfant implique l'identité de la forme temporelle des actions du père de l'enfant-narrateur: ***a străns, a început să plângă***. L'argument apporté, n'exclut pas un autre argument: le temps éloigné, l'antériorité passée des actions, implique l'emploi du plus-que-parfait, comme nous l'avons dit ci-dessus ou le passé simple, l'emploi de ce temps étant motivé par le moment où le déporté d'autrefois tient son récit.

Ce qui pourrait expliquer et motiver au niveau psychique l'emploi du passé composé en roumain, c'est l'aspect extensif du verbe *se souvenir*. Ce dernier se caractérise par son aspect extensif, terme de G. Guillaume, ceci signifie que les limites spatiales au sens de limites temporelles, s'étendent sur un espace temporel considérable, en effet, elles couvrent la vie de l'homme. C'est sa force intérieure qui assure cette étendue du procès pour embrasser et enfermer, stocker d'autres actions, actes de l'individu humain, des processus naturels.

La force extensive du procès de *se souvenir* dans notre exemple s'étend sur tous les actes que l'enfant accomplit au moment où il entend prononcer son vrai prénom, y compris les actes de son père. Le procès, son espace étendu dans le temps embrasse tous les procès employés au passé composé pour comporter en soi tous ces actes des personnages, pour les situer pour

toujours dans l'espace de sa mémoire. L'espace étendu dans le temps du procès *se souvenir*, envisagé comme une espèce de filet dans les limites duquel il situe une multitude infinie de souvenirs. Finalement, par l'aspect extensif du procès, son espace étendu dans le temps, on affirme la continuité ininterrompue de la mémoire humaine.

Le procès de **se souvenir** se rapporte à un passé car l'objet de cet acte, les événements qui interviennent, appartiennent au passé, mais localisés dans le soi du narrateur, il s'approprie un espace temporel du passé de l'enfant et du présent du narrateur adulte. A cet égard, G. Guillaume dit: «Il existe dans la langue des mots qu'il suffit de prononcer, même isolément, pour que l'idée de temps s'éveille dans l'esprit. Cette idée de temps que le mot emporte avec soi, qui fait partie intégrante de sa signification, c'est le temps **in posse**, qui peut se définir: le temps intérieur à l'image de mot» (15).

Dans la suite du déroulement des événements dans le texte-source, le passé composé actualise le temps des événements qui se succèdent l'un après l'autre, succession verbalisée par le personnage-narrateur:

Atunci l-**am văzut** pentru prima dată pe acel bărbat ciudat, îmbrăcat într-un trenchi subțire și cu un fes de lână tras pe cap, ieșind din școala noastră; m-**a mirat** faptul că nu se grăbea nicăieri: **s-a oprit** în mijlocul curții ca și când nu ar fi turnat de sus cu găleata, pe urmă **a privit** lung înapoi, probabil m-**a zărit** și pe mine urmărind-ul prin geamul clasei, **a pornit** iar mai apoi **s-a oprit** din nou, ieșind într-un târziu pe poarta școlii, ca să dispară în ploaie.

Si le narrateur ne s'était pas servi des indices de l'énonciation, du *Je* énonciateur, il aurait dû recourir à l'emploi des temps de l'antériorité rapportée au passé.

Ce qui distingue les deux versions de l'alinéa cité, c'est que les passés composés du texte-source ont pour équivalents en français le passé composé, le passé simple, voire le plus-que-parfait, *s'était-il aperçu*: les équivalents du passé composé dans la phrase française:

Alors **j'ai découvert** cet homme étrange, habillé d'un imperméable léger, coiffé d'un fez en laine, sortant de notre école. Il ne se hâtait pas et **j'en fus surpris**: **il s'est arrêté** au milieu de la cour, sous la pluie battante, puis **a regardé** longtemps derrière lui. Probablement, **s'était-il aperçu** que je le suivais par la fenêtre, **il reprit** sa marche puis **s'arrêta** encore, sortant finalement par la porte de l'école, pour disparaître sous la pluie.

Les équivalents du passé composé dans la phrase française:

m-a mirat faptul – j'en fus surpris; s-a oprit în mijlocul curții – il s'est arrêté au milieu de la cour; pe urmă a privit lung înapoi – puis a regardé longtemps derrière lui; probabil m-a zărit și pe mine – probablement, s'était-il aperçu...; a pornit iar mai apoi – il reprit sa marche; s-a oprit din nou – puis s'arrêta encore.

Dans la version française, comme la structure de la phrase le démontre, à côté du passé composé, le traducteur se sert de trois formes du passé simple pour désigner une succession d'actions situées dans un délai de temps bien éloigné du temps de l'énonciation du narrateur et du traducteur. Les actes de l'inconnu, son déplacement dans l'espace sont aussi reproduits en partie par le passé composé: *il s'est arrêté, a regardé*. L'agent des actions citées et les actions de l'observateur de l'inconnu sont situés tous les deux dans le **même Ici** et dans le **même Maintenant**, tandis que le narrateur adulte se trouve dans une situation d'énonciation beaucoup plus éloignée de celle de l'inconnu et de l'enfant qui le suivait.

A notre avis, l'emploi des passés simples dans le texte-cible a pour motif les normes de structuration de la narration en français, temps de l'écrit et pas le passé composé, temps de l'oral. On aurait dû employer le passé simple ou, finalement, seulement le passé composé pour démontrer que c'est un produit de l'énonciation dans une situation où les deux acteurs de la parole, l'enfant-narrateur, l'enfant-personnage et le narrateur, l'ancien déporté, se trouvent, par un effort d'imagination, dans la **même** situation d'énonciation, car c'est le même corporel qui les comporte.

Les motifs de de cette dissemblance pourraient s'expliquer, à notre avis, par la structure complexe de l'acte communicatif, par le nombre de délais de temps qui se rencontrent et interagissent afin de parvenir à verbaliser la succession des actions ou d'autres rapports se formant entre les événements. Il est naturel que le temps de l'acte verbal du narrateur-adulte et le temps du déplacement de l'inconnu dans la cour soient différents, c'est une rétropection, en tant que le temps de l'observation de l'enfant des actes de l'inconnu, c'est une prospection.

Dans la révélation des événements de l'orphelinat, la situation d'énonciation de l'enfant est identique à celle du narrateur, en ce cas-ci le narrateur s'identifie à l'enfant, les deux se fusionnent, car c'est le même être humain. Lorsque l'auteur de la narration c'est l'ancien déporté, la situation de son énonciation est différente par rapport à la situation dans le temps des événements évoqués.

Il importe de constater que la révélation de la vie des enfants par quelques hommes, femmes et enfants réunis autour de l'écrivain, se produit dans des espaces différents: dans le précipice, comme sous la lumière d'un projecteur, ensuite à l'hôpital où l'écrivain avait été opéré, autour du lit de sa convalescence, dans ces conditions avait lieu la réception du récit par l'auteur, suivent ensuite l'espace et le temps de la création de **l'oeuvre** (Dabija 3). L'écrivain entendait les voix des déportés, qui lui parlaient et lui exposaient leur histoire. Les événements et les situations, racontés par des voix de **l'abîme**, avaient constitué une espèce de réalité pour l'écrivain. Il l'a portée en lui et l'a vécue et a continué à vivre avec cet imaginaire, avec ces faits témoignés, dont l'espace du récit a un caractère mythique, jusqu'à ce qu'ils aient été verbalisés, mis sur le papier.

Ces faits exposés dans un espace particulier, étaient envisagés comme quelque chose de réel, des faits qu'il situait dans le *Maintenant* du personnage, ensuite l'écrivain les a envisagés comme un *Maintenant* dans son *Maintenant*. Serait-ce pour cette raison que les événements du récit sont verbalisés au moyen du passé composé? Ces faits restent indéchiffrables pour nous, parce que le déchiffrable existe et suppose l'indéchiffrable, le déterminable s'alimentant, se manifestant et étant expliqué par l'indéterminable.

La transposition du *Maintenant* du personnage dans le *Maintenant* de l'auteur pourrait expliquer les raisons pour lesquelles les événements du récit sont verbalisés au moyen du passé composé dont le temps de référence ou le moment de la parole du narrateur est le présent. Ces faits restent indéchiffrables pour nous, seul l'écrivain pourrait les expliquer, mais pas les déchiffrer dans leur intégrité. Ils pourraient devenir explicables parce que le déchiffrable existe et suppose l'indéchiffrable, l'indéterminable, ce dernier aide à définir le déterminable, tous les deux se manifestant l'un par le biais de l'autre.

La rencontre de l'imparfait et du présent, leur référent temporel

Les relations contextuelles entre le temps des événements décrits impliquent le besoin de se servir des temps du passé, norme respectée par le traducteur, tandis que le narrateur des événements reproduit les souvenirs du passé de l'enfant en employant tant les temps de la simultanéité rapportée au passé que les temps de la simultanéité du passé:

Ni **se spunea** «copii lui Stalin». **Știam** că părintele nostru ne **iubește** nespus și că **nu ne-a vizitat** niciodată numai din motiv că dânsul **conduce** o țară prea mare și nu-i mai **rămâne** timp și pentru noi, băieții lui. Îl **așteptam** însă în fiecare zi, nădăjduind că odată și odată **va trece**, cu cadouri sau fără, și pe la Nadrecinoe.

Le traducteur, ayant pour repère temporel le passé et étant guidée par les normes de la concordance des temps en français, respecte les rapports temporels qui se forment entre le référent temporel et le temps utilisé:

On nous **appelait** «les enfants de Staline». Nous **savions** que notre père nous **aimait** énormément **et ne nous avait jamais rendu visite** uniquement parce qu'il **gouvernait** un pays trop grand et qu'il **ne lui restait pas** de temps pour nous, ses fils. Mais nous **l'attendions** tous les jours, espérant qu'un jour il **passerait** aussi, avec ou sans cadeaux, à Nadréscnoé.

Ce qui constitue une dissemblance évidente dans l'emploi des temps par l'auteur et le traducteur, c'est l'emploi du présent par le narrateur dans trois subordonnées complétives *că părintele nostru ne iubește, că nu-i mai rămâne, că dânsul conduce* et l'emploi du passé composé *nu ne-a văzut niciodată*, dans le texte-source. Suite à ceci, le narrateur a créé une discordance entre la simultanéité rapportée au passé, marquée par l'imparfait *știam*, temps de référence et de la situation dans le temps des autres faits. D'autre part, en se servant du présent, l'enfant narrateur, en effet, l'auteur, situe les événements de son enfance, grâce à ses représentations mentales, dans la situation de la domination du stalinisme. Par le présent des procès cités, se rapportant à Staline, l'auteur nous transpose dans la situation des années de la domination de ce chef. Il se peut que l'écrivain ait aussi pris en compte le fait que dans la représentation mentale que l'enfant s'était formée sur Staline il envisageait ce dictateur comme **être** éternel qui devait gouverner le pays dans les temps qui suivaient, l'éternité ayant pour équivalent le présent générique.

Dans l'interprétation qu'on fait, on se sert de l'emploi fréquent du terme de «situation», cette dernière étant conçue comme espace, pas temporel, mais comme lieu matériel. La fréquence de ce terme s'explique par l'importance déterminante de l'espace, avant tout, pour situer un événement, un fait. C'est l'espace et notre *Je* qui sont porteurs du temps, surtout du présent.

Quant au plus-que-parfait en français, *il ne nous avait jamais rendu visite*, il est certain qu'il s'agit d'une antériorité rapportée au passé et qu'il

aurait fallu employer en roumain aussi le plus-que-parfait, son emploi est conditionné par l'imparfait des verbes *știam*, *așteptam*. Finalement, la concordance des formes temporelles, respectée par le traducteur, est motivée par les relations temporelles entre les actions de la principale et les actions des subordonnées et par celles de l'alinéa pris dans son intégrité.

Le futur simple *va trece*, nommé en roumain «viitorul forma întâi», a pour correspondant un futur dans le passé, temps inexistant en roumain, comme nous l'avons constaté ci-dessus.

L'emploi du plus-que-parfait dans la subordonnée suscite des interrogations dans certains emplois:

Prima dată **am plâns** când **a murit** tovarășul Staline care **nu reușise**, cât a fost viu să ne viziteze. A plâns școala întregă, de la mic la mare, de **răsunase** toată taigaua de suspinele noastre câteva zile în șir, știind că **rămaserăm** cu toții orfani.

Entre les deux passés composés *am plâns*, *a murit* il y a un rapport d'antériorité passée, la mort du chef de l'État soviétique anticipe l'action de *a plânge*, c'est pourquoi il fallait mettre le procès *mourir* au plus-que-parfait. Le premier plus-que parfait *nu reușise* exprime, en effet, une antériorité rapportée au passé de l'événement, elle est contextuellement et temporellement motivée, en tant que les autres formes de ce temps *răsunase*, *rămaserăm*, désignent l'effet produit par la mort de Staline sur l'état psychologique des enfants et des enseignants. D'ordinaire, les conséquences suivent la cause et ne l'anticipent pas, elles appartiennent à ce qui suit et doivent être situées sur la ligne du temps des enfants après l'action qui exprime la cause.

C'est pour ces raisons que l'antériorité des derniers plus-que-parfait des verbes cités ne s'accorde pas avec la succession, l'avancée des événements dans l'avenir. En cas contraire, les relations temporelles entre les événements qui se passent dans l'orphelinat deviennent dépourvus de logique temporelle.

Mais l'écrivain a ceci de spécifique que ses représentations mentales qui se forment dans son cerveau sont différentes par rapport à celles du lecteur, c'est pourquoi l'image-temps et le rajustement des relations temporelles entre les procès pourraient être violés, être ajancés à sa manière. Nous supposons qu'en ce cas-ci, l'auteur a pris pour repère le temps de ces contemporains, de ses lecteurs, il rapporte les deux conséquences de la mort de Staline au temps où il travaillait sur son oeuvre. C'est son *Maintenant* et celui de son lecteur qui, ont servi de référent temporel, pragmatique, sans le rapporter à la valeur aspectuelle de l'action de *mourir* qui est le vrai repère temporel, la

prise en compte de ce référent aurait suggéré à l'écrivain l'emploi du plus-que-parfait.

Dans le texte-cible, on remarque l'emploi superflu du plus-que-parfait, il s'agit, à notre avis d'une confusion du plus-que-parfait et du passé simple, confusion qui s'explique par la sonorité des flexions de ces deux temps:

Din ziua aceea profesorii **deveniseră** apatici, parcă viața lor brusc **fusese lipsită** de orice conținut, nu mai insistau să mergem în pas la cantină și la ore, paznicii **coborâseră** pe pământ din turnul lor de lemn, porțile **se deschiseseră**,...

Les quatre plus-que-parfait tiennent la place du passé simple, car les actions et les changements d'ordre psychologique s'étaient produits dans le comportement des professeurs, après la mort de Staline, rapportés au temps du narrateur-enfant, ils suivent et n'anticipent pas les autres événements: *profesorii deveniră, viața lor fu lipsită...*, *paznicii coborâră?*, *porțile se deschise*. C'est le complément circonstanciel de temps *Din ziua aceea*, antécédent temporel à fonction anaphorique qui ouvre les portes du temps *in fieri*.

Cet emploi démontre l'importance de la prise en compte des relations interphrastiques et contextuelles, dans ce cas-ci celle du rapport temporel existant entre le repère temporel cité et les événements verbalisés par la phrase et par le texte. C'est une prospection et non pas une rétrospection des événements. On pourrait accepter cette manière d'envisager le rapport temporel entre les événements cités, si le narrateur était l'auteur. Dans notre cas, c'est l'enfant –déporté qui expose ces événements, l'acteur-énonciateur étant marqué par la forme personnelle du subjonctif du verbe *să mergem*.

Le traducteur est fidèle au texte de départ, il reproduit le rapport temporel de l'auteur:

A partir de ce jour-là, les professeurs étaient devenus apathiques, comme si leur vie se trouvait brusquement dépourvue de tout contenu ..., les gardiens étaient redescendus sur terre quittant leurs tours en bois...

Le complément circonstanciel *à partir de ce jour-là*, antécédent de référence du procès qui suit, aurait dû guider l'auteur et le traducteur dans l'actualisation d'un passé postérieur et pas antérieur par rapport à l'événement de la mort de Staline: *les professeurs devinrent, les gardiens redescendirent*.

La valeur aspectuelle du verbe en français et sa rencontre avec la valeur temporelle du verbe en roumain

Une des distinctions qu'on a remarquées dans la correspondance des formes temporelles du texte-source et du texte-cible, c'est la traduction du plus-que-parfait du verbe par l'imparfait duratif:

Până la 12 ani **crezusem** că și ceilalți colegi ai mei, că lumea toată seamănă cu internatul nostru: înconjurat cu ziduri înalte, deasupra cărora era înșirată sârma ghimpată prin care trecea curentul electric, cu geamuri zăbrelete cu uși metalice care seara erau zăvorâte și încuiate pe din afară ...

Jusqu'à douze ans, **je pensais**, comme mes autres camarades, que le monde entier ressemblait à notre orphelinat: entouré de hautes murailles, au-dessus desquelles étaient alignés des barbelés électrifiés, aux fenêtres aux barreaux, aux portes métalliques qu'on verrouillait et fermait à clef le soir, de l'extérieur...

La valeur temporelle du plus-que-parfait **crezusem** et de l'imparfait **je pensais** traduisent un passé antérieur, très éloigné du moment de la parole du narrateur, de l'enfant-déporté, surtout du moment de l'actualisation de l'antériorité par l'écrivain. Il emploie le plus-que-parfait pour marquer un perfectif historiquement passé, il a pour repère temporel **Până la 12 ani**, cet emploi étant motivé par des référents temporels de nature contextuelle. La valeur perfective du procès **crezusem** est bornée par le circonstanciel temporel cité. L'importance de cet antécédent temporel se fait sentir au moment où l'on le supprime, le plus-que-parfait désigne alors un procès qui s'étend sur la ligne du temps, dont le déroulement n'est pas limité. Le plus-que-parfait à valeur perfective bornée a ses délais du temps dans le passé du narrateur, le déporté d'autrefois, son temps est aussi différent de celui de la situation dans le temps du processus de la création de l'œuvre par l'écrivain, c'est pourquoi il correspond aux relations temporelles de la situation d'énonciation.

Au niveau de la valeur sémantique interne des deux formes temporelles, le plus-que-parfait et l'imparfait, **crezusem**, **je pensais** ont cela de commun que les deux situent un acte psychique de l'enfant dans le passé: le plus-que-parfait marque un perfectif historiquement passé, au niveau de la valeur aspectuelle du temps, un acte borné, tandis que l'imparfait, dans la version française, actualise un acte duratif, néanmoins borné dans le temps, le bornage étant lexicalement marqué par le circonstanciel temporel,

Jusqu'à douze ans. Les deux temps transposent le lecteur dans l'enfance du narrateur.

L'emploi de deux temps différents s'explique par la différence et l'identité à la fois de la signification du mode d'action et de la valeur aspectuelle des deux verbes synonymiques, *a crede* en roumain et *penser* dans le sens de *croire* en français. La différence et l'identité de signification sont identifiables tant au niveau de l'immanence de la langue que de la transcendance, grâce à l'application des critères d'ordre pragmatique:

– au niveau du système de la langue, on devrait s'adresser à la signification primaire dont se sert le locuteur moldave et la signification qui est actualisée par le locuteur français, d'autre part, cette dernière est identifiée suite à l'examen des relations syntagmatiques;

– au niveau pragmatique, il faudrait examiner les relations interphrastiques, contextuelles afin de définir si le verbe *a crede* en roumain et *penser* reproduisent l'acte psychique ou la signification *avoir une opinion*.

Pour définir les différences entre ces deux verbes, significations du système de la langue, nous recourons à la définition lexicographique de ces deux verbes:

– *croire* – tenir pour vrai ou véritable; *penser* – former des idées dans son esprit; réfléchir, méditer; avoir dans l'esprit, avoir pour opinion.

Les deux verbes comportent deux significations *avoir une opinion* ou *effectuer un acte psychique*; l'acte d'avoir une opinion est un produit de l'acte psychique.

L'action explicitée par ces verbes devrait avoir pour finalité l'acte de convaincre, persuader, prouver. Par conséquent, par cette explicitation de la signification de l'acte de croire, l'énonciateur a l'intention de démontrer la vérité de ce qu'il énonce, il affirme, en effet, il verbalise sa subjectivité marquée dans l'explicitation lexicographique par le verbe *tenir*.

En fin de compte, le locuteur moldave, par l'intermédiaire du verbe *a crede* – croire, actualise plutôt l'acte d'exprimer une opinion, une subjectivité dont le sujet est sûr de ce qu'il dit. Il utilise comme verbe d'opinion, en premier lieu, le verbe *a crede* et pas le verbe *penser* – *a se gândi* en roumain, tandis que le locuteur français se sert du verbe *penser* pour exprimer une opinion pas explicitement, mais en la voilant. Constatons que le verbe *a crede* se caractérise aussi par la signification *d'estimer, de considérer*.

C'est un des exemples de la nature du phénomène de la modalisation de l'événement au niveau référentiel et de la phrase au niveau linguistique.

Revenons au locuteur français, en effet, au traducteur roumain qui s'est approprié les normes de dire d'un Français, ce qui est marqué par le verbe *penser*, défini dans le dictionnaire Le Petit Robert comme:

– *appliquer l'activité de son esprit aux éléments fournis par la connaissance, former, combiner des idées et des jugements: juger, raisonner, réfléchir.*

La signification du verbe *croire* est celle d'un verbe d'opinion dans les deux langues, tandis que le verbe *penser* met au premier plan la signification de *raisonner*; toutefois il actualise en même temps, comme nous l'avons constaté, dans des relations syntagmatiques la signification d'*avoir une opinion*. Dans la structure sémique des verbes, ces deux significations coexistent, les relations syntagmatiques mettent en relief la première ou la deuxième signification.

L'explicitation lexicographique met en évidence, avant tout, la signification de *raisonner* du verbe *penser*, il désigne l'activité psychique fondamentale de l'être humain, qui est durative, c'est pourquoi, c'est une continuité ininterrompue dans le temps, une action non bornée tant à l'imparfait qu'à l'infinitif, une continuité éternelle, étendue sur la ligne du temps de l'homme, tandis que la durativité du verbe *a crede, croire* connaît le bornage dans le temps, c'est pourquoi nous sommes en présence des variations temporelles dans les deux textes. Ces dernières sont conditionnées par les valeurs aspectuelles des verbes *croire* et *penser*, la valeur aspectuelle du premier est identique et différente en même temps de celle du verbe *penser*.

Si on décompose la valeur sémantique du verbe *croire* en sèmes constitutifs, on pourrait y trouver le sème de l'acte psychique, celui-ci anticipe l'acte de la constitution du sème de l'opinion. Par suite, on ne pourrait pas affirmer que dans la structure sémique du verbe *croire* on n'y trouve pas le sème qui désigne l'acte psychique de l'énonciateur pour énoncer une vérité.

A notre avis, toutes les différences des verbes utilisés par le locuteur roumain et par le locuteur français ont des motifs de nature civilisationnelle:

– le locuteur français exprime son opinion d'une manière plus atténuée, plus dissimulée, par le verbe *penser*, c'est une subjectivité qui n'a pas son signifiant, dont l'auteur l'habille d'une modalité plus respectueuse, plus raffinée, trait inhérent au locuteur français;

– le locuteur moldave, lorsqu'il doit exprimer une opinion, recourt plutôt au verbe *croire*, il actualise sa subjectivité explicitement, plus directement, plus ouvertement, signe d'une sincérité.

Un autre exemple de confusion de prise du plus-que-parfait pour un passé simple par le narrateur:

L-am văzut și a treia zi. Directoarea l-a întâmpinat în prag și i-a strigat... «Nu e la noi cel pe care-l căutați». «E la dumneavoastră, rostise cu voce înlăcrămată necunoscutul. Știu că e la dumneavoastră. Trebuie să fie aici».

Le troisième jour, la directrice l'accueillit sur le seuil. Elle cria devant tous les enfants:

- *Il n'est pas chez nous celui que vous cherchez!*
- *Il est chez vous, répliqua l'inconnu, la voix déchirée. Je sais qu'il est chez vous. Il doit être ici.*

Dans le texte de départ le narrateur se sert du passé composé *a întâmpinat*, *a strigat* et d'un plus-que-parfait qui désigne une action antérieure par rapport au repère temporel phrastique et textuel *am văzut*. En effet, il s'agit d'une action qui suit dans le déroulement des événements.

Dans le texte d'arrivée, le passé composé et le plus-que-parfait sont substitués par le passé simple, ce dernier reproduit une succession des faits exposés.

Conclusion

L'analyse comparée de la traduction des formes temporelles de l'indicatif du récit *L'Orphelinat* a permis de repenser les activités de différents genres de l'écrivain et du traducteur, d'un interprète, surtout de nature psychique, de nous convaincre une fois de plus dans la complexité des actes psychiques qu'on effectue dans le sens herméneutique sur nombre de problèmes d'ordre littéraire, comme celui de la narration, de son auteur et des problèmes d'ordre linguistique, comme celui du temps, du référent temporel, de ses formes de manifestation et des outils de son actualisation dans la textualité du texte. Ces actes demandent qu'on ait une connaissance profonde des phénomènes sociaux-politiques instaurés, paradoxalement par l'être humain, phénomènes destructeurs, comme l'avait été celui de la déportation.

L'étude de l'actualisation des formes temporelles du verbe des deux langues apparentées par plusieurs narrateurs – le narrateur-enfant, l'ancien

déporté, par l'écrivain et, finalement par le traducteur – du phénomène social pratiqué par le régime communiste, tous se trouvant dans des situations d'énonciation différentes, situations et événements dont les temps se rencontrent dans notre mental en complexifiant leur emploi dans le texte-source et dans le texte-cible. C'est l'entrecroisement des **Je** narrateurs et des délais de temps différents qu'ils portaient en eux et avec eux qui constitue une des difficultés du traducteur de situer les événements et leurs déclencheurs dans des délais de temps qui leur reviennent, qu'ils s'approprient. Cette différence du *Maintenant* du *Je* énonciateur et des événements évoqués des personnages agissants impliquent des espaces différents de localisation des personnages agissants et du narrateur, d'une part, et les faits exposés, d'autre part ou le temps et l'espace de l'énonciation du narrateur.

L'approche comparative a assuré l'identification des différences, des dissemblances dans l'emploi des temps de l'indicatif dans les deux langues, tandis que l'approche de nature transcendante, l'approche pragmatique et herméneutique a permis de définir les motifs pour lesquels le locuteur roumain se sert, par exemple, du passé composé, temps du récit, en tant que le locuteur français, en suivant la norme grammaticale, emploie le passé simple. La grammaire roumaine n'impose pas tant de contraintes que la grammaire française.

L'analyse de nature transcendante a démontré une des spécificités civilisationnelles du locuteur roumain, surtout du locuteur du contexte moldave. Notre locuteur ne respecte pas, assez souvent, consciemment ou inconsciemment, la nature du rapport temporel qui se crée entre les événements et leur référent temporel ou entre ces derniers et leur énonciateur, leur narrateur. C'est pour cette raison que le phénomène de la concordance des temps en français constitue une rigueur à respecter par le locuteur français, le locuteur moldave se permet plutôt de la liberté dans l'emploi des temps, moins de rigueur dans la reproduction de tel ou tel rapport temporel. Ce sont des comportements verbaux différents pratiqués par le sujet énonciateur moldave et français, ce dernier exprime de cette façon sa logique, son comportement cartésien, son rationnel. Le locuteur moldave insiste sur le sensoriel, sur le psychologique et sur l'effet que devrait avoir celui-ci.

Bibliographie

- Benjamin, Walter, *La tâche du traducteur*, Oeuvres, Paris, Gallimard, 2000, p. 244-262.
- Benveniste, Emile, *Problèmes de linguistique générale*, II, Paris, Gallimard, 1993.
- Dabija, Nicolae, *Devoir à rendre*, Paris, Société des écrivains, 2015.
- Descartes, René, *Méditations métaphysiques*, Paris, Garnier-Flammarion, 1979.
- Cemârțan, Claudia, *Aspectul verbal în limba română: o reconsiderare*, Chișinău, Universitatea de Stat, 2016.
- Charon, Jean E., *L'esprit et la science. 2. Imaginaire et réalité*, Paris, Éditions Albin Michel, 1985.
- Galichet, Georges, *Grammaire structurale du français moderne*, Paris, 1970.
- Gavard-Perret, J.- P., «Nicolae Dabija ou le testament d'immoralité», in N. Dabija, *Devoir à rendre*, Société des écrivains, Paris, 2015.
- Gosselin, Laurent, *Sémantique de la temporalité en français*, Bruxelles, Duculot, 1996.
- Gramatica limbii române*, I, Cuvântul, Academia Română, Institutul de lingvistică Iorgu Iordan, Al. Rosetti, București, Editura Academiei Române, 2005.
- Guillaume, Gustave, *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps. L'architecture du temps dans les langues classiques*, Paris, Librairie Honoré Champion, 1970.
- Imbs, Paul, *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1968.
- Kleiber, Georges, «Entre les deux mon cœur balance ou l'imparfait entre aspect et anaphore», in *Langue française*, 138, Paris, 2003.
- Morin-Nahoun, Edgar, «Qu'est-ce qu'un esprit qui peut concevoir le cerveau qui le produit? Qu'est-ce qu'un cerveau qui peut produire un esprit qui le conçoit?», in Jean E. Charon présente *L'esprit et la science. 2, Imaginaire et réalité*, Colloque de Washington, Editions Albin Michel, 1985.
- Ricoeur, Paul, *Temps et récit*, Tome I, Paris, Éditions du Seuil, 1983.
- Ricoeur, Paul, *Le conflit des interprétations*, Paris, Seuil, 1969.
- Riegel, Martin, Pellat Jean-Christophe, Rioul, René, *Grammaire méthodique du français*, Quadrige/PUF, Paris, 2001.
- Valin, Roch, Avant-propos à G. Guillaume, *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps. L'architecture du temps dans les langues classiques*, Paris, Librairie Honoré Champion, 1970.

Difficultés linguistiques de la traduction

Vendryes, Joseph, *Le langage. Introduction linguistique à l'histoire*, Paris, Renaissance du livre, 1921, 1950.

Скрелина, Л. М., *Théorie de grammaire française, recueil de textes*.
Хрестоматия по теоретической грамматике французского языка,
Ленинград, Просвещение, 1980.